



**Bourse
de Montréal Inc.**

**AUX : Participants agréés
Responsables de contrats d'option
Négociateurs d'options
Responsables de contrats à terme
Négociateurs de contrats à terme
Détenteurs de permis restreint de négociation
Détenteurs du Manuel des Règles et Politiques**

Le 12 avril 2002

LANCEMENT DE CONTRATS À TERME SUR INDICES SECTORIELS S&P/TSE

Bourse de Montréal Inc. («la Bourse») prévoit lancer quatre contrats à terme sur indices sectoriels le **lundi 29 avril 2002**, soit :

- **Contrat à terme sur l'indice canadien de la technologie de l'information S&P/TSE (SXH)**
- **Contrat à terme sur l'indice canadien de l'énergie S&P/TSE (SXY)**
- **Contrat à terme sur l'indice canadien des services financiers S&P/TSE (SXB)**
- **Contrat à terme sur l'indice canadien aurifère S&P/TSE (SXA)**

Vous trouverez ci-jointes les **caractéristiques** des contrats à terme sur indices sectoriels. Les Règles Six et Quinze de la Bourse, qui ont trait aux caractéristiques des produits, ont été simplifiées afin que la Bourse puisse adopter des unités de négociation et de fluctuation de prix flexibles pour les contrats à terme et les contrats d'option sur indices S&P/TSE ainsi que les contrats à terme sur actions. Veuillez prendre note que les participants agréés seront autorisés à exécuter des applications sur les contrats à terme sur indices sectoriels si la portion de la transaction est supérieure à la quantité éligible, soit 100 contrats. De plus, afin de tenir compte des particularités ayant trait aux exigences de marge et capital des produits liés à des indices boursiers, les Règles Sept, Onze et Quinze de la Bourse ont été modifiées. Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur le 29 avril 2002.

Les **exigences de marge initiales** pour chacun des contrats à terme sur indices sectoriels S&P/TSE seront les suivantes:

	Indice canadien de la technologie de l'information S&P/TSE SXH	Indice canadien de l'énergie S&P/TSE SXY	Indice canadien des services financiers S&P/TSE SXB	Indice canadien aurifère S&P/TSE SXA
Spéculateur	2400 \$	1800 \$	1200 \$	5000 \$
Contrepartiste	2300 \$	1750 \$	1150 \$	4750 \$
Positions appariées	481 \$	264 \$	177 \$	707 \$

Circulaire no : 048-2002

Modification no : 007-2002

Tour de la Bourse
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9
Téléphone : (514) 871-2424
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353
Courriel : info@mx.ca
Site Internet : www.mx.ca

Tour de la Bourse
P.O. Box 61, 800 Victoria Square, Montréal, Québec H4Z 1A9
Telephone: (514) 871-2424
Toll-free within Canada and the U.S.A.: 1 800 361 5353
E-mail: info@mx.ca
Website: www.mx.ca

Modalités des contrats à terme

Les contrats à terme sur indices sectoriels S&P/TSE **seront négociés sur la plate-forme de négociation électronique SAM® de Bourse de Montréal Inc.** Les contrats seront assujettis aux mêmes principes et règles que ceux appliqués au contrat à terme sur indice S&P Canada 60 négocié sur SAM®.

Les contrats à terme sur indices sectoriels S&P/TSE seront appuyés par les négociateurs des participants agréés suivants:

- **BMO Nesbitt Burns Inc.**
- **Financière Banque Nationale Inc.**
- **Scotia Capitaux Inc.**
- **Timber Hill Canada Company**
- **Valeurs Mobilières TD Inc.**

Pour obtenir un exemplaire du dépliant explicatif contenant les caractéristiques et une description de ces contrats, veuillez composer le 1 (866) 871-7878 ou communiquer par courriel à : info@m-x.ca. Un exemplaire électronique sera également disponible sur le site Internet de la Bourse à www.m-x.ca.

Joëlle Saint-Arnault
Secrétaire générale et directrice des affaires juridiques